Autoroute de contournement ouest de Strasbourg (A355)

Comité de suivi des engagements de l'État

Mercredi 15 novembre 2017

Préfecture du Bas-Rhin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Ordre du jour

- **Introduction**
- **Évolutions du projet de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg depuis la DUP**
  - Évolution du contexte
    - *Prise en compte du rapport CGEDD de 2013*
    - *Évolution de la réglementation*
  - Évolutions du projet suite aux études détaillées des concessionnaires
- **Rappel des principaux engagements de l'État**
- **Dispositions envisagées pour veiller à la mise en œuvre et au suivi des engagements**
  - Contrôle extérieur des concessionnaires
  - Contrôles de l'État
- **Tour de table**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Comité de suivi

- **Pourquoi un comité de suivi ?**
  - Un comité de suivi des engagements de l'État est prévu pour tous les grands projets
  - Il est mis en place sous l'autorité du préfet, afin de veiller à la mise en œuvre et au suivi des engagements pris

- **Quelles sont ses modalités de fonctionnement ?**
  - 1ère réunion : au moment de la finalisation des études détaillées du projet

    => *approbation des études détaillées en cours par le Ministère des Transports*
  - Une réunion / an jusqu'à la mise en service de l'opération
  - Une réunion l'année suivant la mise en service
  - Une réunion entre la 3 et la 5ème année suivant la mise en service

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Cadre réglementaire

- **En quoi consistent les engagements de l'État ?**
  - Engagements pris par l'État en matière d'environnement à l'issue de la procédure d'utilité publique
  - Engagements complétés par les prescriptions imposées aux concessionnaires lors des procédures réglementaires successives

- **Quel est l'objectif du dossier des engagements de l'État ?**
  - Informer le public et les différents acteurs concernés
  - Servir de base pour le contrôle

=> Ces engagements s'imposent aux concessionnaires

Ils seront complétés par un ensemble d'obligations et d'exigences issues des autorisations à venir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Actualités

Infrastructure autoroutière (ARCOS)

- 28 janvier 2016 : Signature de la convention de concession de l'autoroute de contournement ouest de Strasbourg – A355 (approuvée par le décret 2016-72 du 29 janvier 2016)
- 16 septembre 2016 : Approbation par décision ministérielle de l'avant-projet sommaire autoroutier
- Octobre 2016 : Enquêtes parcellaires
- Janvier 2017 : Dérogation au titre des espèces protégées pour les « travaux préparatoires »
- Courant 2017 : Travaux préparatoires hors déboisements (diagnostics et fouilles archéologiques, sondages géotech. et déplacement de réseaux)

=> Démarrage effectif des travaux de l'infrastructure conditionné à l'obtention de l'autorisation unique dont l'instruction est en cours

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Actualités

Echangeur nord avec l'A4 et l'A35 (SANEF)

- 21 août 2015 : décret relatif au plan de relance autoroutier de SANEF, comprenant les travaux de raccordement d'A4 à l'ACOS
- Février 2017 : Enquête parcellaire
- 4 mai 2017 : Approbation par décision ministérielle du dossier de demande de principe relatif aux travaux de SANEF

=> Démarrage effectif des travaux de l'infrastructure conditionné à l'obtention des autorisations environnementales (Loi sur l'eau et dérogation espèces)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ÉVOLUTIONS DU PROJET DE L'AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG DEPUIS LA DUP

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

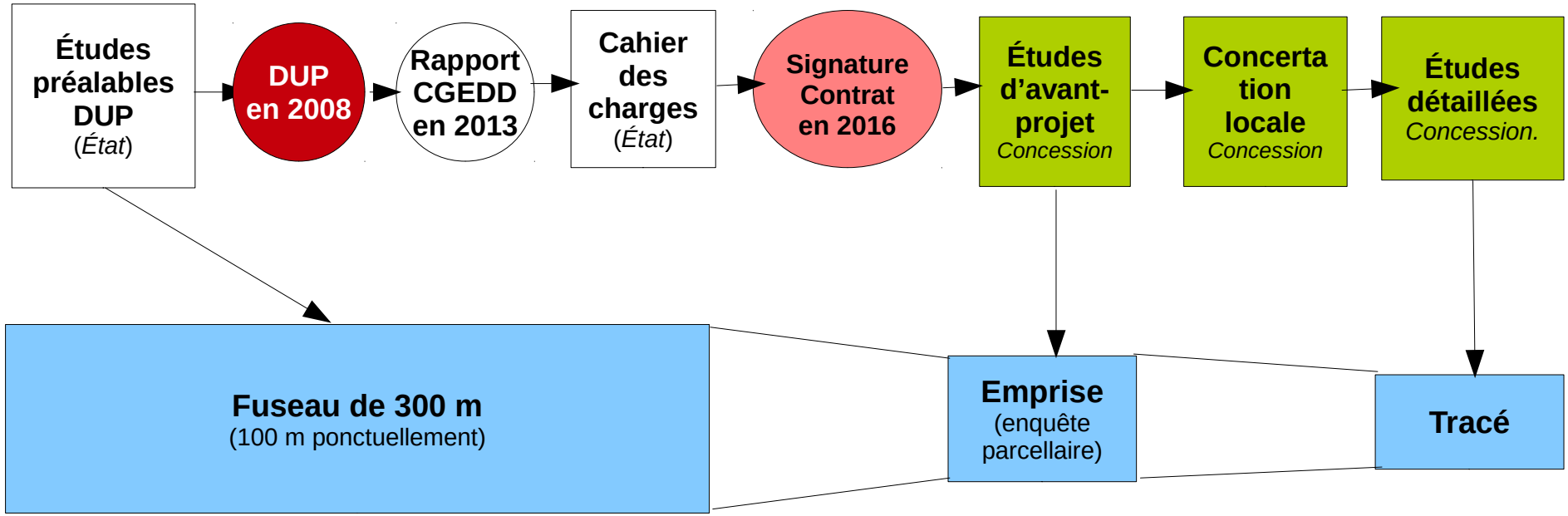

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Évolution du contexte

- **Prise en compte du rapport CGEDD de 2013** sur les déplacements dans la périphérie de l'agglomération strasbourgeoise

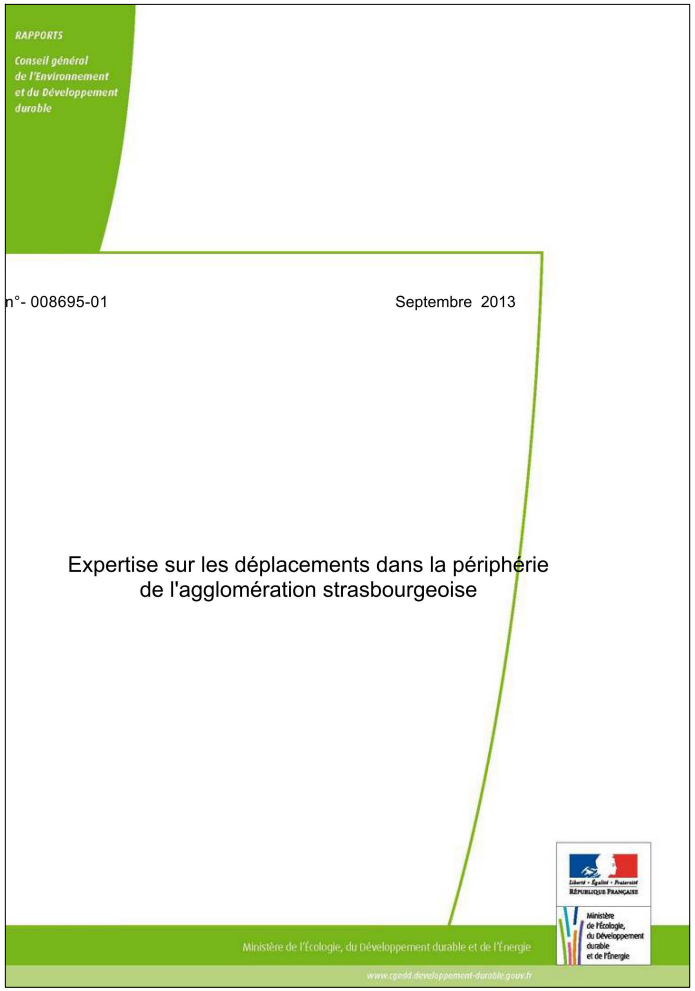
RAPPORTS

Conseil général
de l'Environnement
et du Développement
durable

n°- 008695-01

Septembre 2013

Expertise sur les déplacements dans la périphérie
de l'agglomération strasbourgeoise

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- Emprises : un projet à 2x2 voies et non plus à 2x3 voies
  - *Objectif : Limiter les emprises*
  - *Profil en travers :*

Profil initial

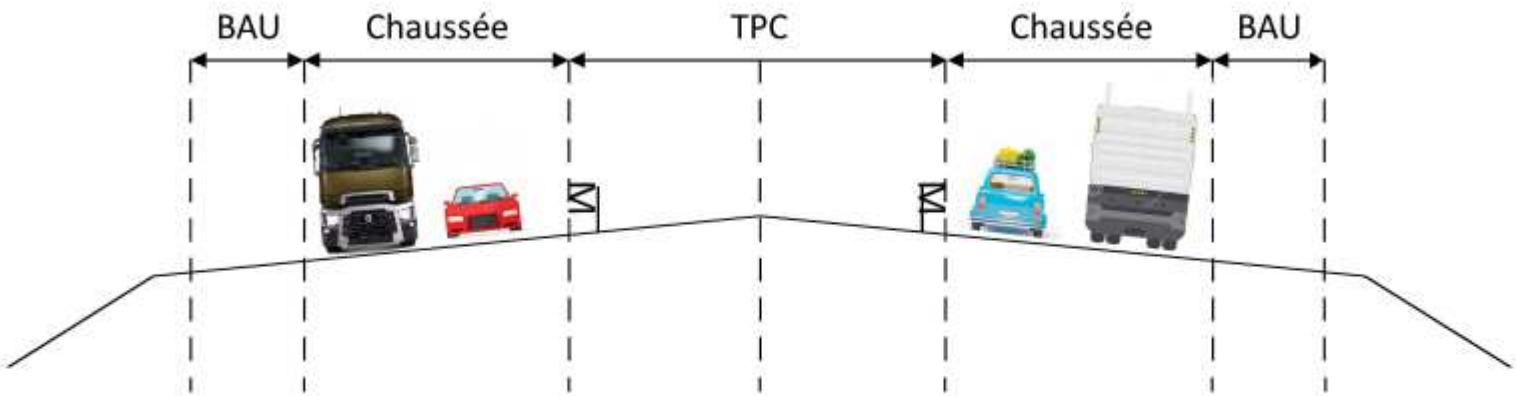

Profil CGEDD

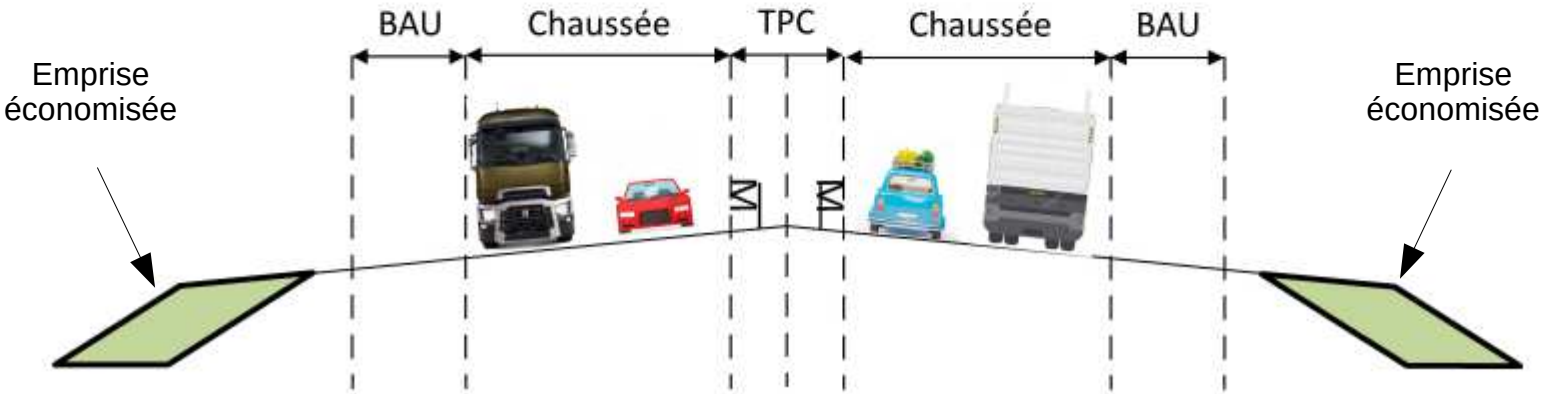

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- Configuration du nœud autoroutier A4/A35/A355 pour assurer la continuité autoroutière A4 – A355
  - *Objectif : Faciliter le mouvement de transit*

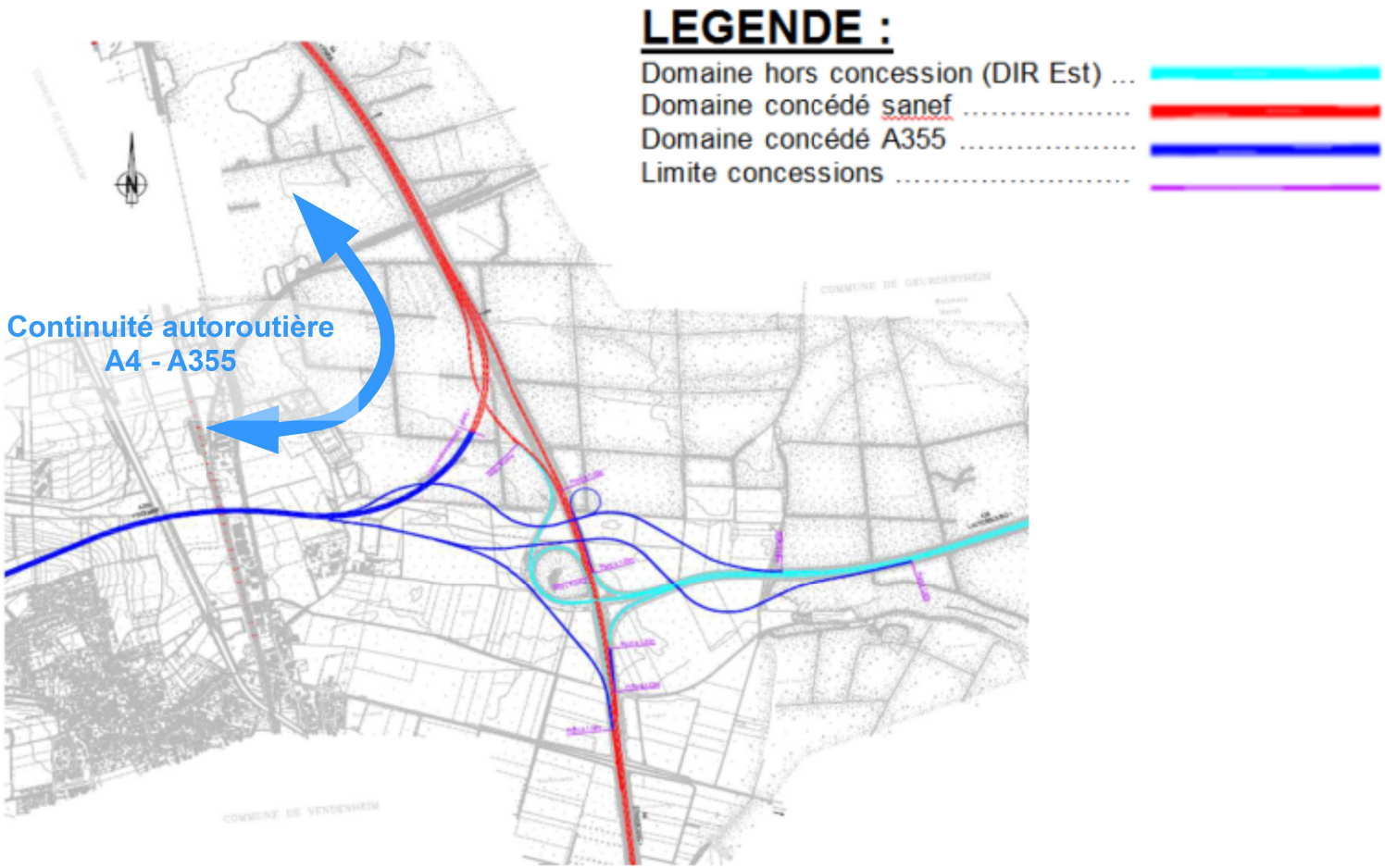

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

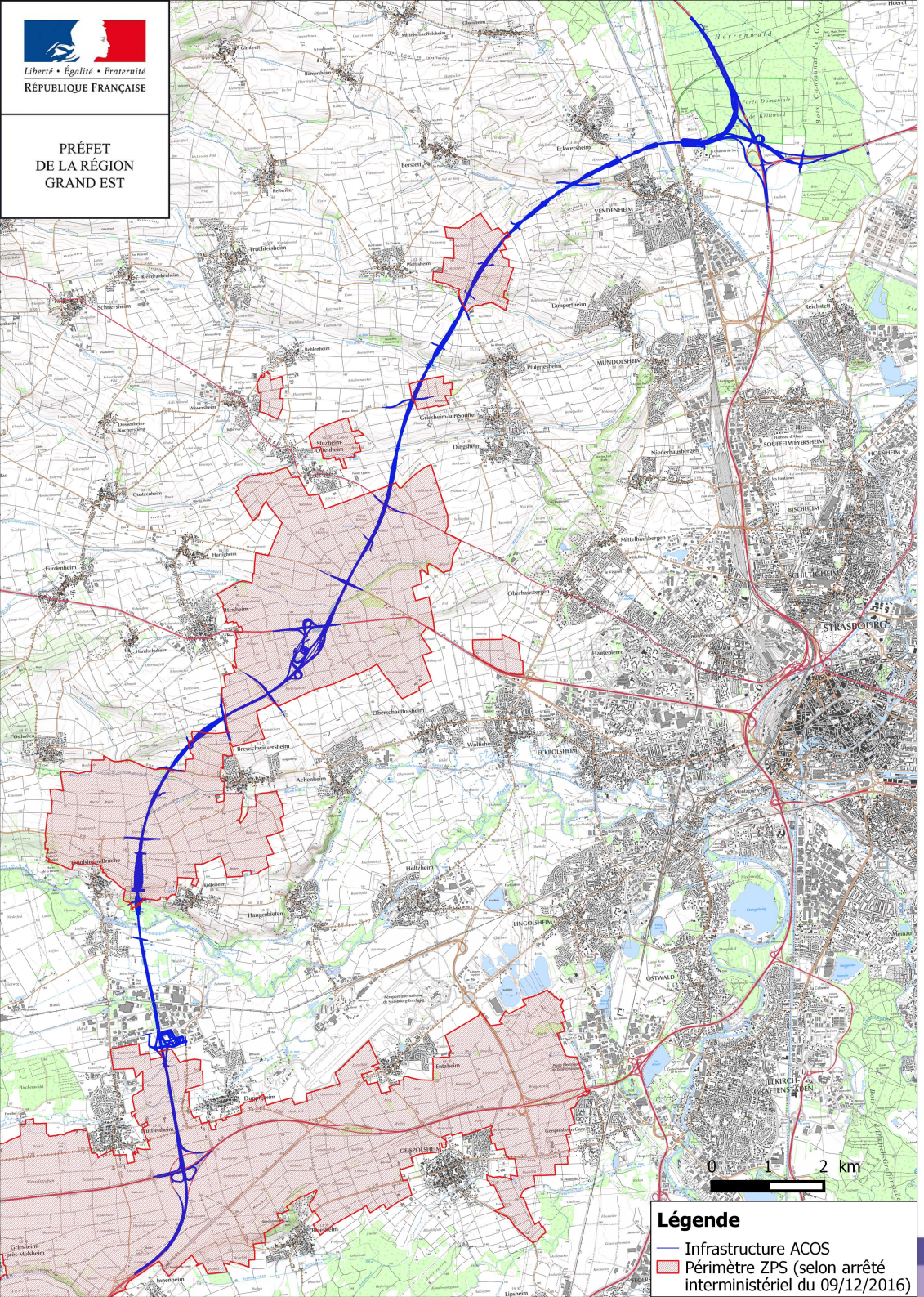

- **Évolution de la réglementation :** Protection du Grand Hamster d'Alsace
  - Arrêt de la CJUE du 9 juin 2011
  - Arrêtés interministériels du 06/08/2012 et du 31/10/2012 annulés le 15/04/2016 par le Conseil d'État
  - Arrêté interministériel du 09/12/2016 définissant les mesures de protection de l'habitat et notamment les nouveaux périmètres des ZPS (zones de protection statiques du Grand Hamster)

Évolutions du projet suite aux offres et études détaillées des concessionnaires

- **Viaduc de Vendenheim**
- **Pôle multimodal RN4**
- **Positionnement de l'aire de services**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- **Viaduc de Vendenheim :**
  - Réalisation d'un viaduc d'environ 450 m de long pour franchir le canal, la RD263 et la ligne TGV

Configuration prévue dans l'Avant-Projet Sommaire de 2005

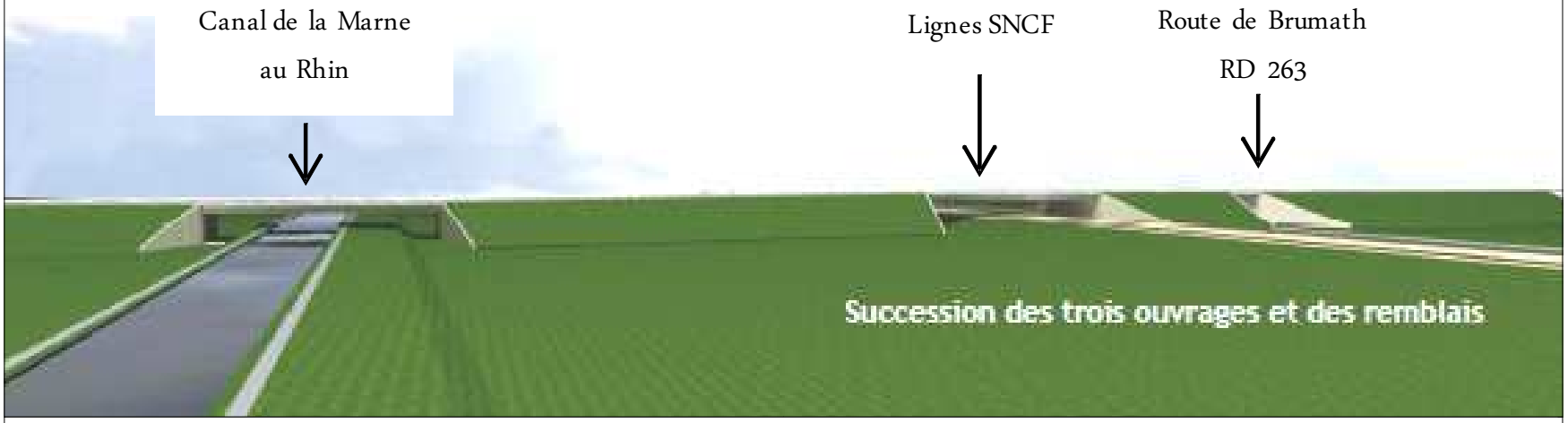

Configuration proposée par le concessionnaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- **Pôle multimodal RN4**, comprenant **:**
  - Parking de covoiturage de 100 places, favorisant les transports combinés
  - Point de recharge pour véhicules électriques
  - Compatibilité avec un arrêt pour le TSPO

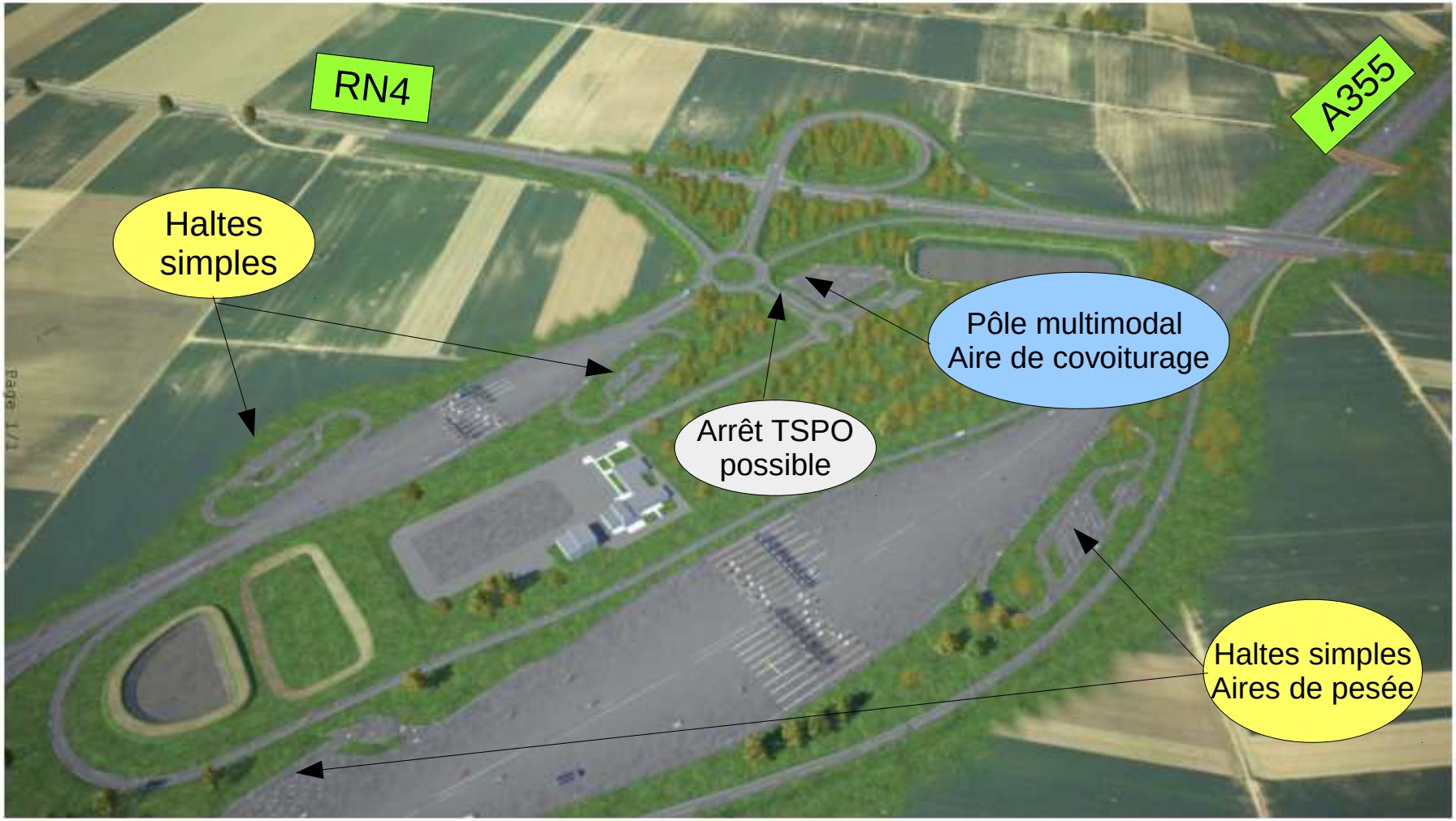

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- **Positionnement de l'aire de services :**
  - Une aire de services unique, accessible depuis les deux sens de circulation au niveau du diffuseur de Duttlenheim
    - *Consommation foncière réduite à 6 ha sur une zone enclavée*
    - *Hors zone de protection stricte du Grand Hamster d'Alsace*
    - *Meilleur équilibrage de l'interdistance entre aires existantes (aires de Brumath et du Haut-Koenigsbourg)*

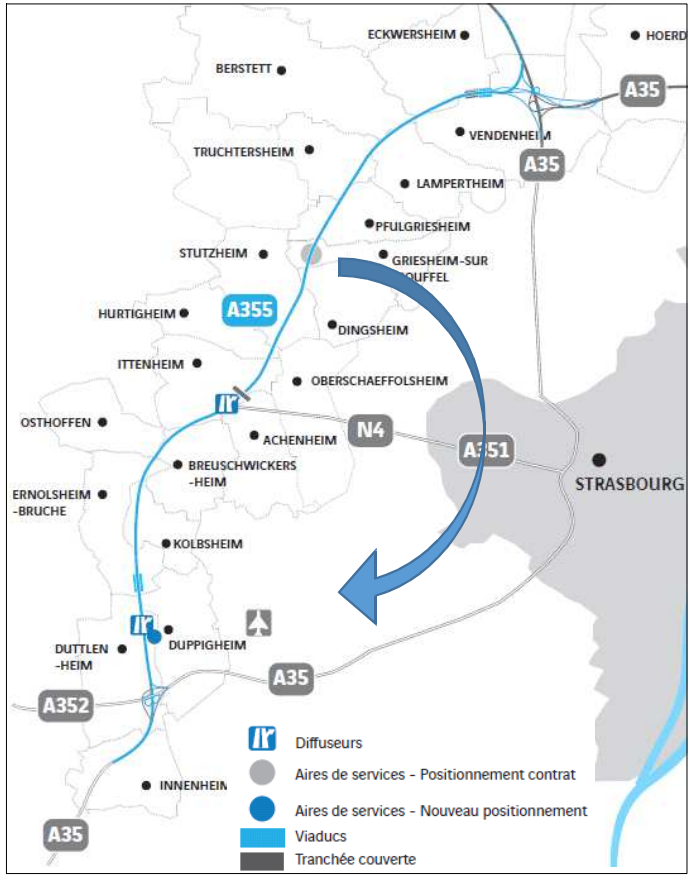

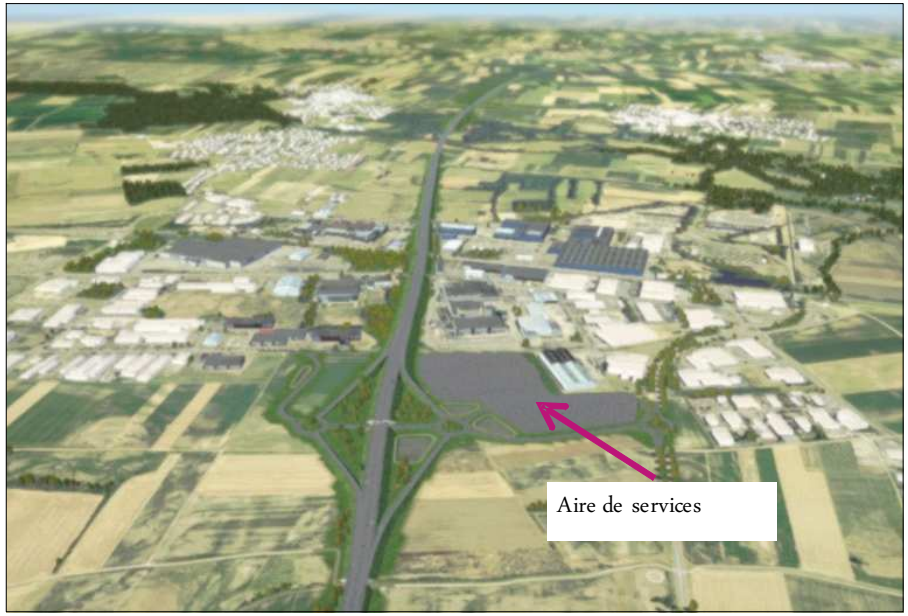

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- La tableau constitue une version « 0 » récapitulant les engagements pris suite à la DUP

- Ce tableau a vocation à être complété par un ensemble d'obligations et exigences supplémentaires apportées par les arrêtés « travaux préparatoires » et les autorisations à venir

- À ce stade, on recense 126 engagements pris consécutivement à la DUP

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- Les engagements sont présentés par thème :
  - Environnement physique
  - Environnement humain
  - Milieu naturel
- Ils sont :
  - Soit de portée générale
  - Soit localisés
- Il s’agit :
  - Soit de mesures temporaires
  - Soit de mesures définitives

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- Certains engagements :
  - Relèvent essentiellement de l'application des règles de l'art en matière constructive
  - D'autres sont très spécifiques au projet

- Certains engagements pris suite à la DUP apparaissent aujourd'hui comme obsolètes ou inadaptés (*création de deux aires de reproduction de la Cigogne dans la vallée de la Bruche par ex.*)

=> Ces points seront systématiquement et exhaustivement traités en comité de suivi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DISPOSITIONS ENVISAGÉES POUR VEILLER À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES ENGAGEMENTS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

- **Contrôle extérieur des concessionnaires : mission SETEC commune**
  - Contrôle extérieur de la prise en compte des engagements de l'État
  - Participation au Comité de suivi des engagements de l'État
  - Mise à jour du tableau recensant l'état d'avancement par SOCOS et SANEF des engagements pris

- **Contrôles de l'État**
  - Le CEREMA (M. Nowicki) a été mandaté par l'État pour superviser la mission de SETEC.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

TOUR DE TABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Merci de votre attention

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST